

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2015)

Heft: 5

Artikel: Jura : une vision durable

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jura: une vision durable

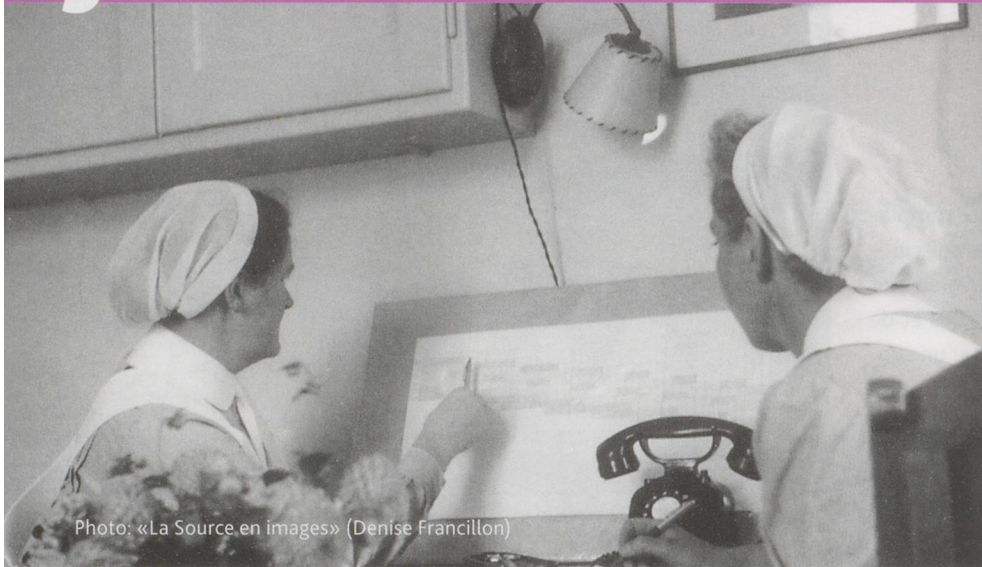


Photo: «La Source en images» (Denise Francillon)

Ici, tous les changements opérés ont d'abord dû se faire dans les esprits des acteurs avant de se concrétiser dans les faits.

Que ce soit comme Secrétaire général ou Directeur de la FAS, André Altermatt est fier aujourd'hui du chemin parcouru depuis 1995. Car la Fondation s'est développée comme une importante organisation de service public. Les organisations éparses sont devenues une entité unie, visible, une voix qui compte désormais – incontournable du système socio-sanitaire jurassien. Et ceci avec peu de moyens. «Pas d'infrastructures importantes, d'organigrammes compliqués ou de chefs de projets tous azimuts dans le Jura, qui

«Quelques années pour passer du carnet du lait au smartphone.»

semble être ni meilleur ni moins bon que les autres!», relève malicieusement André Altermatt. Pour avoir vécu les évolutions de l'aide et des soins à domicile dans le Jura de

ces vingt dernières années, le bilan est plus que positif à ses yeux. La Fondation est aujourd'hui reconnue pour des prestations de qualité, grâce à des professionnels formés et compétents, dans

une organisation qui se veut la plus simple possible. Au fil des ans, sa capacité à innover a été réelle, alors que l'approche du maintien à domicile se transformait: les prises en charge et les techniques ont fait des bonds saisissants en complexité et outils. «Quelques années seulement pour passer – si je puis dire – du carnet du lait au smartphone!» s'exclame son Directeur. Mais, parallèlement à ces évolutions marquantes, les valeurs fondamentales, elles, sont restées les mêmes: les relations humaines, le désir de la qualité dans les prises en charge, la volonté de manifester son savoir-faire et son savoir-être, la nécessité d'apprendre et de se former... un idéal qui n'a pas changé.

Une organisation qui se veut la plus simple possible.

- centralisation des tâches d'intérêt général (salaires, comptabilité, statistiques, informatique)
- décentralisation des tâches de proximité (en lien avec les usagers et le personnel de terrain).
- un seul et unique interlocuteur pour la Fondation: l'Etat cantonal (Service de la santé publique).
- contrat de prestations négocié annuellement.

Naissance et évolution de la FAS

1992 L'Etat cantonal regroupe les prestations de l'aide familiale et des soins infirmiers en sept services régionaux.

1993 Mise en place et démarrage des services d'aide et de soins à domicile. Une Fédération des services d'aide et de soins à domicile est également créée pour coordonner les actions entre les différents services et gérer une centrale de facturation des soins.

1995 Création d'un secrétariat central pour le renforcement de la Fédération et la professionnalisation des activités liées à l'administration et à la gestion.

2000 Les sept services d'aide et de soins à domicile, constitués en associations de droit privé, fusionnent en une Fondation pour l'aide et les soins à domicile. Cette restructuration résulte de la mise en œuvre du plan sanitaire cantonal.

2001 Les usagers, le personnel et les prestations d'aide et de soins de base de Pro Senectute sont transférés à la Fondation.